

LA SCIE,

Tous ceux qui voudraient s'abonner à LA SCIE, peuvent le faire en s'adressant au propriétaire et en payant \$1.00 par année, ou \$0.50 pour six mois. Le tout d'avance.

# LA SCIE

Castigat ridendo mores.

LA SCIE

paraît le JEUDI de chaque semaine.

Toute correspondance concernant la rédaction devra être adressée franco, à

L. P. NORMAND.

L. P. NORMAND, Propriétaire.

ACROSTICHE.

La pitié fut toujours soumise à la raison.  
 Plus je m'attends bien, major, da vous  
 (déplaie :  
 Le rais de vos défauts esquissés un som-  
 naire.

O grand Boileau, sur moi, du haut de l'Phé-  
 lion  
 Répands une lueur de ton génie austère.

Trigadier par hasard et lâche militaire,  
 Ennuyeux orateur du rang des Marchil-  
 lion.

L'ignorance a gravé des rides sur son front.  
 La toumure et la voix sont du pire vul-  
 gaire.

Et, quant à la couleur, elle est d'un bleu  
 diidon.

Surement son esprit s'élève de la sphère  
 Où Scapin a senti le bâton de Molière ;  
 Son œil du veus commun semble fuir la  
 lumière :

Enfin il est pélant, ridicule et poltron !

Professeur de lâcheté et ministre de  
 la guerre, J. H. Bellerose.  
 Inspecteur des distilleries et fanfaron-  
 Général, L. S. Morin.

Aumônier de la ménagerie et Rece-  
 veur Général, J. Cauchon.

Nous ne connaissons pas encore le  
 personnel de la partie haut-cana-  
 dienne. Nous le mentionnerons au  
 prochain numéro.

ACROSTICHE.

L'avenir, petit saint, veut enfin te sourire ;  
 V'co é de Cartier demain l'on va l'inscrire.  
 Nourri de pain bénit, d'eau bénite allaité,  
 S'aura sera ton pouvoir par les bédieux fé-  
 Et ton avènement dans chaque sacristie  
 A souiller du bonheur le divin incendie.  
 Installés à ta suite au lutrin du pouvoir,  
 Notables et bédieux te donnent l'encen-  
 soir !

A l'Hon. Lewis Wallbridge,  
 Orateur de l'Assemblée  
 Législative.

MONSIEUR,

On a souvent reproché au ministère Macdonald-Sicotte la nomination à des emplois d'ennemis politiques, dont s'en est suivie sa chute presque immédiate. Au temps où M. Cartier était au pinacle du pouvoir, il avait pour principe de dire que, pour qu'une administration fut forte et pût se maintenir, il fallait toujours placer des amis politiques, et de fait, tout le temps qu'il a été au pouvoir, il en a agi ainsi. D'où je conclus, que l'administration actuelle par son orateur ne doit pas donner une place, même temporaire, durant la session, à un homme tel que M. Charles Garneau,

l'ex-greffier défalcaire de Chicoutimi, le destitué même de l'administration Cartier-Macdonald. Cependant ce même M. Garneau vient d'être nommé par l'influence, m'assure-t-on, de M. Langevin, auprès de M. le greffier Lindsay, clerc-extra durant la présente session, et placé comme tel à la vieille Douane. C'est le même individu qui durant la session de l'hiver de 1863, époque où il était encore employé à la Chambre d'Assemblée, faisait la sale besogne, tout en fumant sa pipe dans les passages, de *mouchard* des différentes bureaux, et allait rapporter cela ensuite à son protecteur M. Lindsay. Ce M. Garneau est le même individu qui, durant les dernières élections, cabalait et travaillait dans le bas du fleuve, à l'Islet entre autre, contre les amis de l'administration Macdonald-Dorion qui se présentaient en opposition aux partisans de l'administration Cartier-Macdonald. J'en appelle à vous, M. l'Orateur, si un tel état de chose doit être permis sous un gouvernement libéral, lorsqu'il y a tant d'amis et de soutiens du ministère résignataire qui ne peuvent arriver, parcequ'ils déplaisent soit à M. le greffier ou à tout autre officier public exerçant un certain contrôle sur les hauts employés de la chambre. Bien certainement, monsieur, que vous ne permettez pas un tel état de choses et que vous verrez à ce que cela cesse, car il est plus que temps d'appliquer le remède à la racine du mal. Si au moins le ministère Macdonald-Dorion n'existe plus, son orateur siège encore.

Justice.

Québec, 31 mars 1864.

QUÉBEC, 1<sup>er</sup> AVRIL 1864.

Nouvelles Parlementaires.

Le régime des indulgences, des chapelets et de l'eau bénite est autorisé : celui des cantines et des bavettes l'accompagne : ils sont faits pour aller de pair. Voici la composition du nouveau gouvernement.

Indulgencier-général et président du Conseil, H. L. Langevin.

Mendiant du soutien du clergé et Solliciteur-Général, J. C. Charvais.

Grand-maître des cérémonies et Commis-saire des Travaux Publics, Paul Denis.

Cantonnier-Général et ministre des Finances, T. D. McGee.

Grand Inquisiteur et Bénévoit général, J. O. Brousseau.